© Drogues Info Service - 7 décembre 2025


Vos questions / nos réponses

# cannabis

Par Profil supprimé Postée le 13/06/2013 11:28

> Mon fils consomme du cannabis quotidiennement , va être déscolarisé , il n'a plus aucun projet ni motivation ,se néglige ..je le pense en danger en ce qui concerne ses fréquentations et son approvisionnement en cannabis . Nous avons déjà mis en place à plusieurs reprises des consultations dans des centres d'addictologie qui n'ont pas été honorées par mon fils jusqu'au bout .J'aimerais savoir si une hospitalisation pour sevrage serait possible et indiquée et quels sont les établissements qui pourraient l'accueillir .Je suis perdue et cherche à avoir le plus d'infos possibles pour pouvoir l'aider au mieux . Aujourd'hui il me semble indiqué de le couper totalement de son environnement quotidien dans lequel tout le ramène au cannabis ..Merci .

---

**Mise en ligne le 15/06/2013**

Bonjour,

Nous comprenons votre questionnement. Les hospitalisations pour sevrage au cannabis n'existent pas, car ce produit n'entraine pas de dépendance physique ni de syndrome de manque à l'arrêt des consommations. La dépendance que peut entrainer le cannabis est plus d'ordre psychique que physique. Un seul lieu existe en France, il s'agit de l'hopital Paul Brousse à Villejuif (92). Ce sont les seuls à proposer des hospitalisations pour les gros fumeurs de cannabis.

Afin de l'aider au mieux, il serait intéréssant d' essayer de cerner et de comprendre ce qui le lie à ce produit. Pour quelles raisons consomme t'il ?. Cela peut être en lien avec des difficultés d'ordre personnel, des soucis, une mauvaise image de lui même, une période de doutes ou de stress que votre fils traverserait, le cannabis étant vraisemblablement pour lui un moyen de s'apaiser etde se détendre ou de "gérer" ses difficultés ... . Malheureusement, le fait de le couper totalement de son environnement ne nous semble pas forcément la meilleure solution. Le cannabis s'est extrémement répandu et "banalisé" et il est donc très facile de s'en procurer aujourd'hui, quel que soit l'environnement dans lequel il évoluera.

Aussi, il nous semble préférable de passer par le dialogue, l'échange, l'écoute pour comprendre les "sources" de son addiction. Vous pouvez vous tourner vers une consultation pour jeunes consommateurs (CJC). Ces consultations, qui existent dans toutes les grandes villes, ont été crées à destination des usagers de cannabis (16-25 ans) et de leur entourage (parents, famille, amis). Elles sont animées par une équipe de professionnels (éducateurs spécialisés, médecins, psychologues) et la prise en charge y est anonyme et gratuite. Vous pouvez les solliciter même si votre fils ne vous accompagne pas, car ils reçoivent aussi bien les usagers que

les parents, ensemble ou  indépendament les uns des autres. Nous vous joignons en bas de message les coordonnées d'une consultation de ce type.

Si votre fils est mineur, vous avez également la possibilité de demander une assistance éducative auprès du juge des enfants au tribunal d'instance le plus proche de chez vous.

Enfin, vous avez toujours la possibilité de joindre l'un de nos écoutant au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j /7 de 8h à 2h), afin de trouver du soutien et de l'écoute.

Cordialement.

---

## Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

---

### CSAPA Le Sept

7, avenue Fallen
**13400 AUBAGNE**

**Tél :** 04 42 70 54 30
**Site web :** www.addiction-mediterranee.fr
**Accueil du public :** Lundi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, mardi et mercredi de 8h30 à 17h, jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h à 17h, vendredi de 13h à 17h.
**Consultat° jeunes consommateurs :** Accueil le mercredi, sur rendez-vous par un psychologue et une assistante sociale.
**Substitution :** Pour la méthadone uniquement sur rendez-vous le lundi de 8h30 à 12h30.

Voir la fiche détaillée